

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU 2 Mai 2024

Liste des délibérations

Les règles de publicité des actes des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale ont été modifiées par l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et le Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021.

L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions est prévue le 1er juillet 2022, à l'exception de certaines dispositions relatives aux actes d'urbanisme.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 30

Nombre d'excusés avec pouvoir : 3

Absent : 0

Secrétaire de séance : Thierry ROLLET

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_46 : Décisions municipales prises par le maire depuis la convocation à la séance du 18 mars 2024, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_47 : Adhésion au Réseau Français des Villes Santé – Organisation mondiale de la santé (RFVS-OMS).

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_48 : Information du conseil municipal en matière de déclaration d'intention d'aliéner (DIA).

Le conseil municipal prend acte.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_49 : Promesse de bail emphytéotique administratif concernant le groupe scolaire Le Pontet à conclure – Approbation.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_50 : Promesse de bail emphytéotique administratif concernant le gymnase Gallieni à conclure – Approbation.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_51 : Promesse de bail emphytéotique administratif concernant le parking Gallieni à conclure – Approbation.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_52 : Promesse de bail emphytéotique administratif concernant le groupe scolaire Les Sables à conclure – Approbation.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_53 : Aménagement du Centre Technique Municipal – Finition de voirie - Approbation du marché.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_54 : Agrandissement et rénovation du groupe scolaire du Pontet maternelle – Approbation d'un avenant au lot n° 05.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_55 : Aménagement de terrains de padel et de basket sur l'espace Gallieni – Approbation d'un avenant au lot n°01.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_56 : Aménagement et agrandissement de la maison Gallieni – Approbation d'un avenant n°2 au lot n°05.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_57 : Aménagement et agrandissement de la maison Gallieni – Approbation d'un avenant n°1 au lot n° 08.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_58 : Dénomination Impasse André Chartre – Approbation.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_59 : Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) des infrastructures routières de la ville de Riorges – Approbation.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_60 : Chantiers éducatifs 2024 – Approbation.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_61 : Dispositif Bourse au permis – Modification des modalités techniques de mise en œuvre.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_62 : Opération Pass'sport+ jeunes été 2024 – Participation financière de la commune et conventionnement avec les partenaires associatifs – Approbation.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_63 : Mise à jour du tableau des effectifs.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2024_64 : Motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales à l'initiative de l'Association des Petites villes de France.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

Jean-Luc CHERVIN
Le Maire,

